

numéro

14

*Revue d'***HISTOIRE**
MARITIME

Histoire maritime
Outre-mer
Relations internationales

*Marine, État
et Politique*

Boniface – 979-10-231-1835-3

REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

29. *Le ballast : pratiques et conséquences*
28. *Sortir de la guerre sur mer*
27. *Mer et techniques*
26. *Financer l'entreprise maritime*
25. *Le Navire à la mer*
24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
- 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX^e siècle*
21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale : une histoire à redécouvrir*
19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII^e-XX^e siècle). Du métier aux représentations*
17. *Course, piraterie et économies littorales (XV^e-XXI^e siècle)*
16. *La Puissance navale*
15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
14. *Marine, État et Politique*
13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle*
12. *Stratégies navales : l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime : essai d'évaluation*
9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
8. *Histoire du cabotage européen aux XVI^e-XIX^e siècles*
7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
6. *Les Français dans le Pacifique*
5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
4. *Rivalités maritimes européennes (XVI^e-XIX^e siècle)*
- 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

**Revue
d'histoire
maritime**

14

Marine, État et Politique

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Édition papier © Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011
Édition numérique © Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-802-1
PDF complet – 979-10-231-1820-9

TIRÉS À PART EN PDF :

Éditorial – 979-10-231-1821-6
Bruneau, Motte & de Préneuf – 979-10-231-1822-3
Chanet – 979-10-231-1823-0
Lockroy – 979-10-231-1824-7
de Préneuf – 979-10-231-1825-4
Motte – 979-10-231-1826-1
Dard – 979-10-231-1827-8
Bruneau – 979-10-231-1828-5
Girardin-Thibeaud – 979-10-231-1829-2
Coutau-Bégarie – 979-10-231-1830-8
Costagliola – 979-10-231-1831-5
Vial – 979-10-231-1832-2
Vaisset – 979-10-231-1833-9
Boureille – 979-10-231-1834-6
Boniface – 979-10-231-1835-3
Rodger – 979-10-231-1836-0
Poussou – 979-10-231-1837-7
Guilmartin – 979-10-231-1838-4
Rommelse – 979-10-231-1839-1
Rodger – 979-10-231-1840-7
Vergé-Franceschi – 979-10-231-1841-4
Le Mao – 979-10-231-1842-1
Chronique – 979-10-231-1843-8

Mise en page : Compo-Méca s.a.r.l (64990 Mouguerre)
version numérique : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Éditorial.....	5
----------------	---

Première partie

Les marins français et la politique au XX^e siècle

Marine et politique à l'époque contemporaine Jean-Baptiste Bruneau, Martin Motte & Jean de Préneuf.....	11
Marine et politique de 1870 à 1914 : la démocratie entre au port Jean-François Chanet.....	15
Document :les marins vus par un de leurs ministres (1897) Édouard Lockroy.....	23
La politique de républicanisation de la Marine à la belle époque Jean Martinant de Préneuf.....	29
La Royale sans le Roi : le déclin naval français vu par Charles Maurras Martin Motte.....	61
La Marine et les droites nationalistes, de l'entre-deux-guerres à Vichy Olivier Dard.....	89
La Royale et le Roi :les officiers de marine et l'Action française, entre appartenance et imprégnation Jean-Baptiste Bruneau.....	93
Un marin en politique : l'amiral Platon, 1940-1944 Odile Girardin-Thibeaud.....	117
Le regard vide ou la vision politique de l'amiral Darlan Hervé Coutau-Bégarie.....	137
Darlan ou le mirage de la collaboration Bernard Costagliola.....	145
Faux-semblants et ruptures de l'après 1945 Philippe Vial.....	159
La cité idéale de l'amiral Thierry d'Argenlieu à l'épreuve des tumultes du siècle Thomas Vaisset.....	165

La marine et le putsch d'Algérie	
Patrick Boureille.....	183
Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch et à l'OAS	
Xavier Boniface	199
Conclusion :une spécificité française vue de Grande-Bretagne	
Nicholas A. M. Rodger.....	213

Seconde partie

La révolution militaire navale au xvii^e siècle

Présentation de la table ronde sur la révolution navale	
Jean-Pierre Poussou.....	219
La révolution militaire dans la guerre sur mer au début de l'époque moderne : origines technologiques, résultats opérationnels et conséquences stratégiques	
John F. Guilmartin.....	223
Y a-t-il eu une révolution navale au début de l'époque moderne ? les relations entre la raison économique d'État et la guerre maritime	
Gijs Rommelse.....	239
De la « révolution militaire » à l'État « navalo-fiscal »	
Nicholas Rodger.....	259
La révolution maritime a-t-elle existé en France au xvii^e siècle ?	
Michel Vergé-Franceschi.....	273

Varia

Financer la Marine en temps de conflit : l'exemple de la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697)	
Caroline Le Mao.....	285

Chronique

De la terre à la mer. La construction navale militaire française et ses réseaux économiques au xviii^e siècle	
David Plouviez	323
Comptes rendus.....	339

PREMIÈRE PARTIE

Les marins français et la politique
au XX^e siècle

LE LIEUTENANT DE VAISSEAU GUILLAUME, DE LA MARINE AU PUTSCH ET À L'OAS

Xavier Boniface
Université du Littoral Côte d'Opale
PRES Lille-Nord de France

Mythifié par le célèbre film de Pierre Schoendoerffer, *Le Crabe Tambour* (1977), tiré du roman éponyme paru l'année précédente¹, le lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume (1925-2002) est souvent présenté comme l'unique officier de marine ayant pris une part active au putsch des généraux à Alger en avril 1961. Il est en tout cas le seul de la Royale à avoir été arrêté et condamné, avec sursis, par le tribunal militaire pour cette participation. En revanche, comme lui, d'autres marins ont rejoint ultérieurement les rangs de l'OAS. Cet engagement activiste du lieutenant de vaisseau Guillaume en faveur de l'Algérie française interroge non seulement sur son itinéraire individuel, mais aussi sur l'apparente passivité politique, voire sur le loyalisme du reste de la Marine, que révèle par antithèse son action isolée. Son geste est-il surtout l'aboutissement d'une évolution personnelle, ou bien les circonstances ont-elles placé cet officier dans les conditions morales, culturelles et institutionnelles rendant possible un choix que d'autres n'ont pu faire, ne serait-ce que parce qu'ils étaient embarqués ? En d'autres termes, dans quelle mesure le lieutenant de vaisseau Guillaume est-il ou non représentatif des cadres de la Marine et de leur état d'esprit, en particulier en matière politique, à la fin de la guerre d'Algérie ? Son acte est-il en effet celui d'un solitaire ou bien, même s'il reste isolé, est-il approuvé et encouragé par une partie des officiers qui n'ont pu s'engager comme lui ? La présentation du cas personnel de Guillaume ouvre sur une réflexion concernant toute la Marine et son rapport à la politique. Son action lors du putsch et de l'OAS, puis le sens de son engagement seront tour à tour examinés pour éclairer son itinéraire et mesurer son éventuelle exemplarité.

¹ Pierre Schoendoerffer, *Le Crabe-Tambour*, Paris, B. Grasset, 1976. L'ouvrage a connu plusieurs rééditions jusqu'en 2003. L'adaptation pour le cinéma est due à Pierre Schoendoerffer et Jean-François Chauvel. Le département *Marine* du Service historique de la Défense possède un exemplaire du script (LG 82/29 435).

Une participation active au putsch des généraux

200

Le lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume a relaté sa participation au putsch dans le « rapport circonstancié sur les activités pendant la période du 21 au 25 avril 1961 », rédigé le 31 mai à la demande de la Marine, alors qu'il était aux arrêts de forteresse². Ce document, précieux pour connaître son action, reste néanmoins discret sur certains acteurs, faits ou moments de l'insurrection. Ainsi, pour éviter de les compromettre, il ne mentionne pas les officiers qui, sans se rallier ouvertement au mouvement, n'en ont pas moins témoigné leur sympathie à son égard. Par ailleurs, selon un de ses supérieurs cité dans l'acte d'accusation, Pierre Guillaume « aurait gonflé quelque peu l'importance de son rôle dans l'insurrection »³. Pour le lieutenant de vaisseau, tout commence le 22 avril 1961, lorsqu'il apprend à la radio la nouvelle du putsch et décide spontanément de s'y rallier. Son adhésion n'a pas été sollicitée par les conjurés, à la différence de celle d'un commandant de Saint-Marc⁴, peut-être parce qu'il n'occupait qu'un rang et des fonctions modestes. Son ralliement est cependant immédiat et se fait « avec enthousiasme » et « soulagement ». Guillaume se met à la disposition du général Challe, auprès duquel il fait fonction d'adjoint Marine et d'officier de liaison, servant d'expert en matière maritime. Seul marin dans l'entourage direct des chefs de l'insurrection, il est amené à exercer des responsabilités relativement importantes malgré son rang d'officier subalterne, alors que le putsch est mené par des généraux des forces terrestres et aériennes, n'appartenant certes plus aux cadres d'active, et par des officiers supérieurs. Du 22 au 25 avril⁵, l'action de Guillaume consiste, d'une part, à sensibiliser les responsables de la sédition sur les questions maritimes et à leur suggérer les mesures à prendre en ce domaine, et, d'autre part, à tenter de rallier la Marine d'Algérie.

En matière maritime, Guillaume semble disposer d'une certaine marge d'initiative, tout au moins quant aux propositions qu'il peut faire, et il sait parfois en user. Les généraux connaissent peu le sujet et lui font confiance, même si Challe, par ses anciennes fonctions de commandant en chef en Algérie, n'en ignore pas les enjeux et donne ses arbitrages. Guillaume reconnaît néanmoins que « les intentions et les décisions » de ce dernier « ont été toujours plus modérées

2 Lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume, en collaboration avec Élisabeth Escalle, *Mon âme à Dieu, Mon corps à la patrie, Mon honneur à moi, mémoires*, Paris, Plon/ XO éditions, 2006, p. 376-388 (et le commentaire de l'auteur, p. 252-270).

3 *Le Monde*, 19 août 1961.

4 Sur celui-ci, voir Laurent Beccaria, *Hélie de Saint Marc*, Paris, Perrin, rééd. 2008.

5 Sur le déroulement des faits, Maurice Vaïsse, *Comment de Gaulle fit échouer le putsch Alger*, Bruxelles, André Versailles, 2011.

que les avis [qu'il] lui soumettait ». Avec l'accord des généraux, il fait interdire l'appareillage de tous les bâtiments se trouvant dans les ports d'Algérie. Cette disposition, justifiée par « des motifs évidents de sécurité », touche aussi bien les navires de guerre que ceux du commerce, de la plaisance et de la pêche, d'où la nécessité pour lui de négocier avec les représentants des compagnies de navigation et de pétroliers, car il faut prévoir le stockage des produits⁶. Quelques aménagements ont par la suite été apportés à cette décision, un paquebot transportant des appelés libérables ayant par exemple été autorisé à quitter le territoire algérien. Guillaume reste en relations avec l'Inscription maritime, la douane et la police. Il est par ailleurs consulté le 22 pour la négociation d'un *modus vivendi* entre les putschistes et l'amirauté, représentée par le capitaine de vaisseau Pacaud, commandant la marine à Alger (COMAR), après le départ pour Mers el-Kébir du préfet maritime, l'amiral Querville, qui craignait d'être arrêté. Ce compromis, vite dépassé, a pour but de limiter les transmissions au trafic opérationnel et d'autoriser la poursuite des missions de police, de navigation et de contrôle du port. Guillaume règle avec les chefs de service les questions matérielles soulevées par ce *modus vivendi*. Dans cette affaire, il apparaît bien comme un conseiller technique, mais sans véritable pouvoir de décision.

L'autre volet de son action ne donne guère de résultats. Challe reconnaît que Guillaume « faisait tout ce qu'il pouvait pour décider les officiers de marine à passer de [leur] côté, mais son succès ne fut pas grand »⁷. Le ralliement de deux catégories de marins est particulièrement encouragé : ceux de la demi-brigade de fusiliers-marins, alors en opérations dans la région de Nemours, qui pourraient fournir une troupe supplémentaire aux insurgés ; les chefs de la Marine en Algérie, dont l'adhésion au mouvement devrait entraîner celle d'une majorité d'officiers. Plusieurs contacts sont pris avec les premiers, mais si le commandant en second de la DBFM réagit favorablement par radio, ce qui laisse momentanément croire au ralliement de l'unité, sa réponse improvisée n'est pas suivie d'effets⁸. Quant aux relations avec le commandement, elles sont globalement négatives. Guillaume, qui représente Challe auprès du capitaine de vaisseau Pacaud et de l'amiral Querville, juge ces deux derniers « irrécupérables » pour les putschistes : « S'ils n'acceptaient pas dès maintenant de lutter pour la même cause que nous, c'est qu'ils avaient accepté comme un fait acquis l'indépendance de l'Algérie ». Aussi, pourquoi « se rallieraient-ils maintenant ou plus tard ? »⁹.

6 « Rapport circonstancié... », dans P. Guillaume, *Mon âme à Dieu...*, op. cit., p. 378.

7 Maurice Challe, *Notre révolte*, Paris, Presses de la Cité, 1968, p. 207.

8 Contre-amiral Bernard Estival, *La Marine française dans la guerre d'Algérie*, Nantes, Marines éd., 2001, p. 352.

9 « Rapport circonstancié... », op. cit., p. 379.

Guillaume téléphone le matin du 22 à Querville, qui préfère s'entretenir directement avec Challe. Ancien des Forces navales françaises libres et hostile au principe du putsch, l'amiral témoigne cependant sa sympathie au général, et il ordonne à ses forces d'obéir à « l'autorité militaire de fait » en ce qui concerne la poursuite de la lutte contre le FLN, avant de rejoindre Mers el-Kébir. Il ne revient pas par la suite sur cette décision, alors que de Gaulle a interdit, sous quelque prétexte que ce soit, y compris opérationnel, d'obtempérer aux ordres des putschistes. Par ailleurs, le soir du 23, puis à nouveau le lendemain matin, le lieutenant de vaisseau rencontre le capitaine de vaisseau Pacaud pour l'amener à prendre position, en insistant sur les limites du compromis négocié la veille. Devant le refus de son interlocuteur de rallier les putschistes, refus qui n'exclut pas une certaine « estime » à leur égard, Guillaume lui demande, en vain, de transmettre ses fonctions à un officier acquis au mouvement. Devant ces échecs, il propose à plusieurs reprises de solliciter tous les officiers, « en descendant la voie hiérarchique », mais Challe doit tempérer l'ardeur de son adjoint car il veut « éviter à tout prix une cassure pouvant mettre en cause la discipline »¹⁰. De même, lorsqu'il lui demande que « la question de confiance soit posée au plus tôt aux diverses autorités maritimes en Algérie » le général lui répond qu'il préfère « aboutir par la persuasion »¹¹. Challe reste attaché à l'esprit et à l'organisation militaires : le putsch n'est pour lui en rien une révolution.

Puis, le 24 avril, le général confie à Guillaume la mission d'aller à Oran pour « connaître la position réelle de la Marine »¹², mais il lui demande de ne pas chercher à voir Querville. Pourtant, le lieutenant de vaisseau prend l'initiative d'une entrevue avec ce dernier dans son poste de commandement de Mers el-Kébir. La teneur de leur rencontre, au soir du 24, a fait l'objet de deux versions. Devant le tribunal militaire, l'amiral a témoigné que, face à son refus de faire interdire tout départ de navire de commerce, Guillaume a menacé de faire investir la base par des parachutistes, Querville étant alors invité à désigner un officier pour le remplacer¹³. En revanche, selon le rapport du lieutenant de vaisseau, c'est afin de contraindre l'amiral à choisir son camp qu'est brandie la menace d'une « opération de force symbolique », étant entendu que celle-ci se déroulerait sans ouverture du feu – une promesse qui n'est toutefois pas confirmée par Querville. Celui-ci devrait laisser le commandement à un officier supérieur favorable au putsch : l'amiral refuse, proposant seulement de laisser une liste de ses cadres par grade et ordre d'ancienneté. Dans la nuit, il appareille avec la flotte pour éviter d'être

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*, p. 386.

¹² *Ibid.*

¹³ Voir Brice Bougnol, *L'Amiral Querville, itinéraire d'un marin français au vingtième siècle*, mémoire de maîtrise, université Panthéon Sorbonne-Paris I, 2004, p. 146 sq.

pris. La base n'est finalement pas investie car, arrivés à proximité le lendemain matin, les parachutistes pressentis tergiversent, tandis que le putsch est en train d'échouer. Guillaume a évoqué l'éventualité de cette opération, « bien qu'aucune instruction de la part [de Challe] ne [lui eût] été donnée [...] à ce sujet »¹⁴. Le général y était-il d'ailleurs favorable, ou bien a-t-il été un peu forcé par le marin ? Dans ses *Mémoires*, il affirme avoir donné l'ordre d'envoyer les soldats des 14^e et 18^e RCP sur Mers el-Kébir pour que la base maritime [soit] en notre pouvoir », avant que n'y arrive l'escadre de la Méditerranée, qui avait quitté Toulon la nuit précédente. Mais, devant « l'insuccès de la tentative », estimant « l'Oranie déjà perdue », il veut « faire rentrer les deux régiments sur Alger [...] avant qu'ils ne se contaminent sur place »¹⁵. Le projet d'investir Mers el-Kébir semble toutefois émaner du colonel Argoud, que Challe avait envoyé au début du putsch près du général Gardy, chargé de remplacer le général de Pouilly à la tête de l'Oranais. Le 23, Argoud a rencontré trois officiers de la base, le capitaine de vaisseau Picheral, son chef d'État-major, le capitaine de frégate Le Péourcq, le sous-chef d'État-major, et l'aide de camp de l'amiral Cornuault, qui lui ont proposé de s'emparer de Mers el-Kébir. Il suffirait, selon eux, « d'envoyer une section de légionnaires ou de paras. La garde n'osera pas tirer. Querville cherche un alibi pour abandonner son poste ». Picheral prendrait alors le commandement¹⁶. Or, le lendemain, avant de rencontrer Querville, Guillaume voit Gardy et Argoud, qui lui ont peut-être fait état de ces renseignements. Le déroulement de l'opération soulève par ailleurs la question des moyens envisagés. Pourquoi les putschistes ont-ils envoyé à Mers el-Kébir des parachutistes qu'il a fallu faire venir du Constantinois, alors que des unités de la légion étrangère, acquises en partie au mouvement, étaient implantées à proximité, notamment à Sidi-bel-Abbès¹⁷ ? L'emploi de troupes apparemment sûres pouvait garantir le succès de l'opération, mais le caractère improvisé de celle-ci explique peut-être aussi l'absence de réflexion sur les moyens à engager, dans un contexte où, à Alger, la situation générale restait mal connue. Or les parachutistes, fer de lance du putsch, mais peu nombreux, ne pouvaient suffire à tout.

Guillaume, qui s'est replié d'Oran en direction d'Alger et se trouve bientôt isolé avec un officier d'ordonnance, le lieutenant de vaisseau Jodon de Villeroché, se rend le matin du 26, à la suite de Challe, par solidarité avec lui, même s'il aurait préféré poursuivre la lutte. Il laisse entendre lors de son procès que s'il avait été à Alger à ce moment-là, il aurait certainement suivi Salan dans la clandestinité.

14 « Rapport circonstancié... », *op. cit.*, p. 387.

15 M. Challe, *Notre révolte*, *op. cit.*, p. 65 et p. 207. Sur l'état d'esprit réticent des officiers de l'escadre de la Méditerranée, voir le témoignage de l'amiral Hilarion Philippon, *La Royale et le roi*, Paris, France-Empire, 1982, p. 333-341.

16 Antoine Argoud, *La Décadence, l'imposture et la tragédie*, Paris, Fayard, 1974, p. 268.

17 Henri Azeau, *Révolte militaire. Alger, 22 avril 1961*, Paris, Plon, 1961, p. 159-160.

Mis aux arrêts de forteresse, il passe en jugement devant le tribunal militaire le 17 août suivant. Le procès est au cœur du film de Schoendoerffer, mais à la différence de celui-ci, c'est moins le rappel par Guillaume de la promesse faite par l'amiral Querville de démissionner quelle que soit l'issue des événements, que sa fierté à revendiquer ses actes et son regret de n'avoir pu continuer qui font sensation. Sa fière attitude, justifiée par ses états de service, que consacrent sa rosette d'officier de la Légion d'honneur et sa croix de guerre avec plusieurs citations, et sa comparution en grand uniforme montrent qu'il ne cherche pas à gagner la bienveillance de ses juges¹⁸. En cohérence avec son engagement et ses idées, Guillaume assume non seulement ce qu'il a fait, mais il entend aussi poursuivre la lutte. Il est l'un de ces « jusqu'au-boutistes » pour lesquels, comme le souligne Olivier Dard, « le putsch est une transgression qui doit être poussée jusqu'à son terme »¹⁹.

Collaborateur du général Jouhaud dans l'OAS

Condamné à 4 ans de prison avec sursis, ayant été privé de son grade, Guillaume est exclu de la Marine. Contacté par une assistante du colonel Argoud, il rejoint l'OAS et entre en clandestinité à l'automne de 1961, mais il décline sa proposition de gagner Madrid, car « le problème essentiel est l'Algérie ». Auparavant, il noue pendant deux mois des contacts pour le mouvement dans les ports militaires de métropole, avec quelque succès selon lui, même si les ralliements ne suivent pas. Lorsque Guillaume arrive en Algérie début novembre, le colonel Godard envisage de le garder auprès de lui « pour développer les relations avec la Marine », tandis que le colonel Vaudrey compte sur lui pour reconstituer un état-major. Mais, à sa demande, l'ex-lieutenant de vaisseau, avide d'action, est finalement mis par Salan à la disposition de Jouhaud, qui est alors seul pour superviser le mouvement dans son Oranais natal²⁰. Guillaume est chargé de l'intérieur des terres et des contacts avec Mers el-Kébir, tandis que le commandant Julien Camelin, de la légion, est responsable pour la ville d'Oran. Ces deux officiers, les seuls dans l'entourage de Jouhaud, sont ses adjoints, ses « deux apôtres ». Le général présente Guillaume, son « Amiral », comme « téméraire [...], respirant franchise et loyauté, désirant se lancer dans l'action corps et âme ; son prestige [est] grand en Algérie ». Sa « décontraction » à la fois l'enchanté et l'effraye²¹.

18 Maurice Cottaz, *Les Procès du putsch d'Alger et du complot de Paris*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1962, p. 145-148.

19 Olivier Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005, p. 71.

20 P. Guillaume, *Mon âme à Dieu...*, op. cit., p. 287 ; Édmond Jouhaud, *Ô mon pays perdu. De Bou Sfer à Tulle*, Paris, Fayard, 1969, p. 315-316.

21 *Ibid.*, p. 322-323 et p. 428.

L'organisation de l'OAS dans l'Oranais, où elle ne s'est implantée qu'au début de l'été 1961, diffère sensiblement de celle d'Alger, avec laquelle les relations sont des plus réduites, au moins au début. Ensuite, les contacts personnels « parasitent » souvent ceux prévus entre les branches du mouvement. Dans l'Oranais, en outre, ce sont des civils, jusque là non directement engagés dans l'activisme, notamment autour de la famille Micheletti, qui sont à l'origine de l'OAS, les militaires ne rejoignant l'organisation que quelques mois plus tard. Ce peut être source de tensions, les seconds ayant tendance à considérer les premiers comme une force d'appoint et à vouloir structurer hiérarchiquement le mouvement. Comme à Alger, l'organisation, d'abord verticale, inspirée en partie du fonctionnement du FLN, s'articule autour d'un Comité d'action psychologique (CAP), d'une branche « organisation, renseignement, opérations » (ORO) et d'une « organisation des masses » (OM), même si à Oran, la dénomination militaire en « bureaux » d'état-major est également conservée. Cette armature se double d'une organisation territoriale, spécifique à l'Oranais, en « zones », elles-mêmes subdivisées en « collines » et en « secteurs »²². Il s'agit de mettre en place, selon Jouhaud, une structure « horizontale, verticale et paramilitaire » de l'OAS dans la région, une sorte de maillage s'appuyant sur les villages et les quartiers, les corps et les métiers, les syndicats, l'armée voire le clergé. L'objectif est de provoquer une insurrection générale au printemps.

Guillaume doit trouver des contacts sur place et recruter des volontaires, ce qui s'avère plus difficile que prévu, le bled étant moins acquis à l'OAS que ce qu'il escomptait²³. Il entre en relations avec des fusiliers marins, avec les groupes mobiles de sécurité, souvent formés de pieds-noirs, et avec des éléments civils prêts à s'engager dans les unités territoriales. En revanche, il obtient peu de concours dans la Marine, même si des pilotes de la base aéronavale de Lartigues se disent prêts à agir. Les cadres de l'armée de terre sont approchés à la fois par Camelin et par Guillaume. Celui-ci s'efforce également de constituer des maquis, mais leur formation ne va pas très loin : ils restent des « tiges de papier »²⁴. Pour donner le change à des journalistes américains, Jouhaud demande à Guillaume d'organiser une fausse embuscade et un faux maquis²⁵. S'il ne participe pas directement aux attentats commis, notamment par les commandos Delta, le lieutenant de vaisseau fait néanmoins du repérage d'objectifs. Il donne des conseils pour la destruction d'une péniche de débarquement (LST), la *Laita*, contenant un

22 O. Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, op. cit., p. 77 et p. 94-95 ; Anne-Marie Duranton-Cabrol, *Le Temps de l'OAS*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 75.

23 Georges Fleury, *On l'appelaît le « Crabe-Tambour »*. *Le destin du lieutenant de vaisseau Guillaume*, Paris, Perrin, 2006, p. 290 sq.

24 O. Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, op. cit., p. 184.

25 P. Guillaume, *Mon âme à Dieu...*, op. cit., p. 294-295.

émetteur gouvernemental, dont l'explosion fin décembre provoque un tué et un blessé. Il supervise aussi le bombardement, par deux pilotes réservistes pieds-noirs, de l'état-major d'une wilaya réfugié à Oudja, au Maroc, en février 1962. Sur ordre de Jouhaud, il étudie le projet d'enlever l'amiral Barthélémy, qui a succédé à Querville, jugé trop mou : le général veut disposer d'un otage « pour calmer l'activité débordante » du général Katz, commandant du contre-amiral d'Oran à partir de février 1962, et adversaire déterminé de l'OAS. Par cette opération, Jouhaud espère également – de manière illusoire – « retarder le retrait des troupes vers la métropole »²⁶.

L'arrestation de Guillaume, le 24 mars à Tlemcen, puis celles de Jouhaud et de Camelin le lendemain décapitent l'OAS oranaise. Toutefois, il faut près de 72 heures pour que l'identité de l'officier de marine soit découverte – ce qui explique peut-être pourquoi le général Katz situe son arrestation quelques jours plus tard. Quant à l'insurrection prévue, elle tourne court. Jugé en juillet suivant devant la cour de sûreté de l'État, Guillaume écope de huit ans de prison, avant de bénéficier d'une réduction de peine et d'être libéré en 1966, puis amnistié. Il est également exclu de l'ordre de la Légion d'honneur, mais il y est réintégré en 1970. En définitive, sans être négligeable, son rôle dans les événements de 1961-1962 n'apparaît cependant pas central, même s'il a été réel et connu sur le moment. Il s'agit donc de le mettre en perspective.

206

LE SENS D'UN ENGAGEMENT

Les motifs du passage à l'acte

La participation de Guillaume au putsch puis son engagement dans l'OAS relèvent d'une combinaison de facteurs. Sans surestimer l'influence de l'entourage familial, il convient néanmoins de souligner l'importance de cet héritage. Le père de Pierre, un officier sorti major de Saint-Cyr, a été aide de camp de Lyautey, avant de quitter l'armée après la Grande Guerre et de faire du journalisme politique. Il a alors été secrétaire général de *L'Intransigeant*, directeur du *Petit Journal* jusqu'en 1937, fondateur des revues *Vendémiaire* (février 1934) – proche des « non-conformistes des années trente » – et *Choc* (novembre 1935), un hebdomadaire « national ». Rappelé en 1939, promu général, il s'occupe des soldats nord-africains restés en métropole sous Vichy, mais son soutien à l'État français lui vaut plusieurs semaines de prison à la Libération²⁷. Il décède subitement lors des cérémonies du retour des cendres de

²⁶ É. Jouhaud, *Ô mon pays perdu*, op. cit., p. 426.

²⁷ M. Prevost, Roman d'Amat, H. Tribout de Morembert (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 1989, t. 17, col. 166.

Lyautey à Paris, un mois après l'arrestation de son fils. L'épouse de Guillaume, Mariel, est une nièce par alliance de Georges Bidault, fondateur en 1962 d'un Conseil national de la Résistance qui milite pour l'Algérie française. Sa famille se caractérise donc par un attachement au rôle colonial de la France et de l'armée, et par son anti-gaullisme. La mort de son frère en Algérie a sans doute renforcé la détermination de Guillaume à conserver ce pays à la France et à ne pas laisser vains les sacrifices consentis.

L'officier de marine a par ailleurs une âme d'aventurier et un caractère impulsif qui l'amènent à prendre parfois des initiatives sinon irréflechies, du moins originales. Pour l'adjoint de Querville, le contre-amiral Cornuault, qui, en critiquant Guillaume, cherche sans doute aussi à se démarquer des putschistes dont il partageait certaines idées, il est « un officier de valeur, mais très exalté, capable aussi bien de faire des choses remarquables que de grosses sottises »²⁸. Partout où il a servi, le lieutenant de vaisseau a fait preuve de non conformisme dans sa manière de commander, plus proche de celle d'un chef de bande que de celle d'un officier de marine. Il n'est pas éloigné, de ce point de vue, de ce profil de soldat révélé par la guerre d'Indochine et dont les liens l'unissant à ses hommes rappellent les « solidarités » des « membres d'une confrérie », voire des « fidélités [...] de caractère presque féodal », comme l'a observé Raoul Girardet²⁹. Le retour de Guillaume d'Extrême-Orient en solitaire sur une jonque, qui s'est terminé par une semi-captivité au Yémen, témoigne aussi de son esprit d'aventure. Le putsch et l'OAS représentent alors sans doute pour lui une forme d'épopée politique dans laquelle il se lance avec son impétuosité habituelle.

Pierre Guillaume partage avec de nombreux officiers putschistes de l'armée une solide expérience indochinoise. Il effectue en effet trois séjours en Extrême-Orient : le premier, au début de 1946, se déroule dans le cadre d'un stage imposé par l'École navale ; les deux autres, pour lesquels il se porte volontaire, se déroulent, l'un, à l'issue de sa scolarité, de la fin de 1948 à la fin de 1950, puis le dernier, du printemps 1954 à celui de 1956, où il termine à l'état-major de la jeune Marine khmère. Après avoir servi sur un aviso, Pierre Guillaume commande en Cochinchine une petite flottille amphibie qui mène des patrouilles fluviales et appuie les troupes terrestres, une expérience militaire et humaine exaltante pour le jeune officier. Il partage ainsi la vie et les préoccupations des soldats coloniaux dans cette guerre impopulaire en France. Durant son dernier séjour, il participe, sous le commandement de Querville, à l'évacuation de milliers de

²⁸ Contre-amiral Jean Cornuault, *Souvenirs d'un officier de marine de 1926 à 1963 d'avant-guerre et de guerres. 1939-1945. Indochine 1950-1951. Algérie 1961, le putsch d'avril*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 330.

²⁹ Raoul Girardet, *La Société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, p. 280-281.

catholiques du Tonkin fuyant le régime communiste, qu'il fait regrouper puis embarquer sur son bâtiment. Hostile aux accords de Genève, n'acceptant pas la défaite, il a le sentiment que la France abandonne une partie des populations du Viet Nam qui lui étaient pourtant favorables. Son anti-communisme en sort renforcé. Son amertume – peut-être relue à l'aune des événements ultérieurs, qu'elle contribue à justifier *a posteriori* – se rapproche de celle d'un Saint-Marc qui a dû, sur ordre, laisser à leur sort ses partisans sur la frontière de Chine en 1950. Cela peut expliquer pourquoi, « parmi les hommes du 22 avril », les journalistes Jean Planchais et Jacques Fauvet notent Guillaume comme l'« un des plus amers et des plus désespérés »³⁰. La suite de son engagement en faveur de l'Algérie française après le putsch procède de ce même ressentiment. Comme le souligne d'ailleurs Anne-Marie Duranton-Cabrol, « l'adhésion à l'OAS révèle des meurtrissures profondes »³¹, au-delà des convictions politiques.

208

Pierre Guillaume découvre la guerre d'Algérie non comme marin, mais comme chef du commando parachutiste créé et dirigé par son frère Jean-Marie jusqu'à sa mort au combat en 1957. Des soldats de cette unité le sollicitent alors pour qu'il prenne la place du défunt. Le général Salan insiste ensuite auprès de la Marine pour qu'elle accepte de mettre l'officier à la disposition de l'armée de terre, à laquelle appartient le commando. Après une formation parachutiste, Guillaume commande l'unité de juillet 1957 à mars 1958, jusqu'à ce que soit mis un terme à son détachement. Cette expérience, qui compte beaucoup dans sa carrière, contribue aussi à sa renommée et à son prestige dans toute l'armée. L'officier partage ainsi la vie des unités opérationnelles dans le djebel, en Ouarsenis, alors que beaucoup de marins, à l'exception des pilotes de l'aéronavale ou des fusiliers marins, ont rarement une connaissance directe, voire intime du conflit. Il s'initie aux méthodes de la guerre anti-subversive, dont la théorisation « aboutit à une prise de position idéologique » qui n'est pas sans influencer les futurs putschistes³². Sans doute Pierre Guillaume devient-il alors plus sensible aux enjeux de la présence française en Afrique du Nord et aux engagements pris par l'armée envers des Algériens, d'autant que son commando compte quelques harkis. Au représentant du procureur général militaire, après le putsch, il évoque d'ailleurs « toutes les promesses et les serments prononcés devant une population tant européenne que musulmane, qui nous faisait confiance ». Aussi dénonce-t-il la « trahison » du gouvernement à son égard³³. Cette rhétorique est commune à maints officiers de parachutistes

30 Jean Planchais et Jacques Fauvet, *La Fronde des généraux*, Paris, Arthaud, 1961, p. 114.

31 A.M. Duranton-Cabrol, *Le Temps de l'OAS*, op. cit., p. 66.

32 M. Vaïsse, *Comment de Gaulle fit échouer le putsch Alger*, op. cit., p. 92.

33 Cité par G. Fleury, *On l'appelait le « Crabe-Tambour »*, op. cit., p. 269 ; sur le « syndrome de la trahison », voir O. Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, op. cit., p. 74.

ou de la légion étrangère, qui fournissent les principales troupes du putsch. En rejoignant l'insurrection, Guillaume manifeste une attitude plus proche de celle de ces soldats professionnels de l'armée de terre qu'il avait côtoyés que de celle des marins.

De 1958 à février 1960, il sert en mer, mais il revient en Algérie juste après la semaine des barricades, avec une affectation à l'État-major interarmées du commandant en chef en Algérie. Guillaume ne souhaitait cependant pas revenir en Afrique du Nord, en particulier à un tel poste loin de la mer et de l'action, parce qu'il craignait que le conflit s'achève de la même manière que l'Indochine. C'est, semble-t-il, le chef d'État-major de la Marine en personne, l'amiral Nomy, qui l'a convaincu d'accepter cette affectation en lui assurant que la France n'abandonnerait pas l'AFN³⁴. En tout cas, son nouveau poste constitue un observatoire privilégié qui lui procure une vue d'ensemble des opérations de pacification et des évolutions politiques. Or Guillaume, comme de nombreux officiers, est hostile à celles-ci, songeant à démissionner, critiquant les négociations de Melun de juin 1960, désapprouvant la trêve unilatérale décrétée le 10 avril 1961, et dénonçant la voie de la décolonisation choisie par le gouvernement. Mais il ne milite ni dans l'OAS naissante, ni dans aucun groupe activiste, et il ne fréquente pas les acteurs du complot. Lors du putsch, il ne se trouve pas dans un milieu « marine », dont il est en partie éloigné par les préoccupations, la conception du conflit, voire l'état d'esprit. Un officier embarqué aurait perçu différemment les événements, du fait de son relatif isolement par rapport au théâtre d'opérations et de sa manière de combattre, tandis que sa liberté d'action eût été plus limitée, sauf peut-être s'il avait été pacha. Il est en effet plus difficile de prendre position à bord d'un bâtiment, au risque de diviser l'équipage et de rendre en conséquence sa manœuvre impossible.

L'influence et le rayonnement personnels des meneurs sont à prendre en compte dans la mobilisation des officiers. Pendant quelques mois, Guillaume a servi sous les ordres de Challe, qu'il respecte et apprécie. Le fait que ce soit lui qui mène le putsch inspire son ralliement, comme il suscite l'adhésion du commandant de Saint-Marc. Toutefois, Guillaume préfère Salan, plus radical dans ses intentions et qui rejoint les conjurés le 23 avril – alors que Saint-Marc se méfiait davantage de l'homme du 13 mai. Dans ses *Mémoires*, le lieutenant de vaisseau affirme avoir attendu un sabre et avoir été prêt à se rallier à n'importe quel général déterminé à se rebeller, même s'il savait quasi nulles ses chances de réussite.

34 Témoignage de Mme Guillaume, Vincennes, 8 janvier 2010.

Quelle image Guillaume laisse-t-il dans la Marine : celle d'un aventurier ou celle d'un héros ? À première vue, son engagement semble ne pas avoir été bien perçu, puisqu'il n'a pas ou n'a que très peu été suivi : il n'obtient presque aucun ralliement d'officiers, même si quelques-uns affirment discrètement leurs sympathies à l'égard des putschistes. Toutefois, l'un des principaux obstacles auquel se heurte Guillaume tient moins à la cause qu'il défend qu'à son statut. Il est patent que son grade subalterne le place en position d'infériorité dans ses négociations avec l'amiral Querville ou avec le capitaine de vaisseau Pacaud. C'est peut-être aussi l'une des raisons pour lesquelles il propose de s'adresser, non au sommet, mais aux échelons inférieurs de la hiérarchie. Il affirme d'ailleurs que c'est un « capitaine de vaisseau qu'il faudrait à sa place, et non un lieutenant de vaisseau auprès du général Challe »³⁵. Mais son intransigeance ne facilite pas non plus les ralliements.

210

Dans les semaines suivant le putsch, l'engagement de Guillaume commence à être mieux connu, notamment grâce à la presse. Son rapport circonstancié est diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires, sous la forme d'un tract, véritable manifeste en faveur de l'Algérie française³⁶. On en retient la proclamation finale, qui est presque un acte de foi : « Au-delà de l'intégrité du territoire national et de la part de l'Algérie française, c'est l'âme du pays qui se détruit lentement. Nous avons provisoirement échoué et cela seul, je le regrette ». À partir de ce moment, le prestige de son auteur semble grandir auprès de nombreux officiers de marine, comme dans le reste de l'armée, même s'il est difficile d'en évaluer l'écho véritable. Son procès, le 17 août, lui donne ensuite une tribune et révèle son aura. Dans *Le Monde*, Michel Legris dépeint l'officier comme « sûr de soi jusqu'aux limites de l'insolence, mais toujours courtois, affirmant sa foi et sa conviction, mais ne cherchant ni à la justifier, ni à la transmettre »³⁷. Quelques semaines plus tôt, l'amiral Cabanier, alors chef d'État-major général de la Marine, avait pourtant fait conseiller à Guillaume d'être modéré dans ses propos, voulant protéger un tant soit peu celui qui avait été sous ses ordres sur la *Jeanne d'Arc* en 1949, puis dans l'escadre de la Méditerranée deux ans auparavant³⁸. C'est dire si Guillaume bénéficie d'une appréciation favorable au plus haut sommet de sa hiérarchie. En outre, 85 camarades de sa promotion de l'École navale souhaitent témoigner en sa faveur lors de son procès de 1961³⁹.

35 « Rapport circonstancié... », *op. cit.*, p. 385.

36 G. Fleury, *On l'appelait le « Crabe-Tambour »*, *op. cit.*, p. 272.

37 « Compte rendu d'audience », *Le Monde*, 19 août 1961.

38 Témoignage de Mme Guillaume, Vincennes, 8 janvier 2010.

39 *Ibid.*

De nombreuses lettres sont adressées en ce sens au président du tribunal par des officiers de marine au passé militaire glorieux, tel le lieutenant de vaisseau Bernard Klotz, fort de son prestige de pilote de l'aéronavale à Dien Bien Phu. C'est non seulement la personnalité de Guillaume qui est estimée, mais aussi son action. Selon le lieutenant de vaisseau Beaurepaire de Louvagny, « sa conviction que l'Algérie pouvait et devait rester française », il la partageait « avec bien des officiers de marine, mais elle est restée pour [eux] un sentiment »⁴⁰. Quant au lieutenant de vaisseau Floris, le seul de sa promotion de Navale à venir finalement témoigner au procès, il affirme devant les juges : Guillaume « jouit de l'estime de ses camarades. Nous avons tous approuvé son action »⁴¹.

On lui sait gré d'avoir voulu préserver une certaine conception de l'honneur, fondée sur la parole donnée et sur le refus d'abandonner la lutte. Son action est-elle mieux appréciée des plus jeunes, plus proches de lui par l'âge et en partie par l'expérience ? Après son procès, Guillaume devient une sorte de héraut et de symbole militaires de l'opposition à la politique algérienne du général de Gaulle. Pourtant, il continue à ne pas faire beaucoup d'émules dans la marine. Au cours des mois suivants, une poignée d'officiers seulement, de grades intermédiaires, rejoignent comme lui l'OAS, tels les capitaine de corvette Paoli et Piquet, les lieutenant de vaisseau Anus, Cucherat et Desmoulins⁴². L'apparente passivité des marins peut s'expliquer par des motifs d'ordre politique, stratégique et circonstanciel : le souvenir des compromissions avec Vichy, la forte intégration d'une partie de la flotte au sein de l'OTAN qui lui fait envisager d'autres priorités, une perception plus lointaine des événements d'Algérie dans lesquels la marine est moins impliquée que l'aviation et l'armée de terre sont autant de raisons de cette inertie. Toutefois, il semble aussi qu'une partie des officiers n'osant pas franchir le Rubicon pour des motifs personnels, malgré leur hostilité à l'indépendance de l'Algérie, considèrent Guillaume comme agissant en leur nom, en quelque sorte par procuration. À terme, les excès de l'OAS contribuent à faire jeter l'opprobre sur elle, tandis que l'arrestation des principaux chefs du mouvement affaiblit son influence. Il n'empêche que, lors du second procès, celui devant la cour de sûreté de l'État, l'amiral Ortoli, ancien des FNFL et ancien commandant en chef des forces maritimes en Extrême-Orient, quoique témoin à charge, déclare son « estime » pour Guillaume, qu'il a eu sous ses ordres en Indochine. Cette déclaration lui vaut d'être prématurément mis à la retraite du conseil d'État, où il était en fonction depuis 1959⁴³.

40 Lettre du lieutenant de vaisseau de Louvagny au président du tribunal militaire, 12 août 1961, citée par G. Fleury, *On l'appela le « Crabe-Tambour »*, *op. cit.*, p. 270.

41 « Compte rendu d'audience », *Le Monde*, 19 août 1961.

42 É. Jouhaud, *Ô mon pays perdu*, *op. cit.*, p. 418.

43 P. Guillaume, *Mon âme à Dieu...*, *op. cit.*, p. 318.

Guillaume n'est pas oublié par la suite. Une répartition du roman de Schoendoerffer évoque sa popularité à l'École navale au milieu des années 1960. Plus encore, en mettant à disposition du réalisateur un escorteur d'escadre, le *Jauréguiberry*, la Marine nationale soutient officiellement le tournage du *Crabe Tambour*, alors que le script est davantage centré sur le putsch et ses conséquences que le roman. À la fin de la projection du film en avant-première, devant les autorités de la Marine, les officiers invités scandent le nom de Guillaume⁴⁴. Ces indices témoignent de la renommée que le personnage et son engagement politique, même romancés, rencontrent encore dans l'institution plus de quinze ans après les faits.

212

Le lieutenant de vaisseau Guillaume est resté solitaire dans ses engagements lors du putsch puis de l'OAS. Si son action a pu lui valoir la sympathie d'une part probablement non négligeable d'officiers de marine, très peu ont agi comme lui, alors que la proportion des putschistes avérés était plus élevée dans les armées de terre et de l'air. La modicité du grade de Guillaume, l'originalité de son expérience militaire, sa radicalité politique, son esprit aventurier ont sans doute alimenté en même temps sa marginalité, tandis que les chefs de la flotte, nombreux à être issus des Forces navales françaises libres, faisaient le choix du loyalisme – d'où le surnom de « *loyal navy* » parfois donné à la flotte. Pourtant, la publicité donnée au geste de Guillaume, en particulier à l'occasion du procès d'août 1961, contribue à faire de lui, sinon un modèle, du moins une figure emblématique pour nombre de marins. S'il n'est pas représentatif de ces officiers, il apparaît cependant un peu comme leur représentant et comme le porteur de leurs idées, de leurs doutes et de leurs refus. Une partie des cadres de la Marine a pu éprouver une sorte de catharsis devant les engagements de Guillaume, qui avait osé ce qu'ils approuvaient sans pouvoir ou vouloir le faire. L'écho ultérieur du film *Le Crabe Tambour*, notamment auprès de ces derniers, corrobore sans nul doute une telle impression. Aussi cette œuvre cinématographique apparaît-elle également comme une pièce, certes tardive, du dossier de la Marine face aux événements de 1961-1962.

44 Témoignage rapporté par M^{me} Guillaume, Vincennes, 8 janvier 2010.